

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2009

Absents excusés : P. CRAMER

Signature du registre des délibérations du 02/12/2008.

Il est rappelé aux conseillers municipaux qui reçoivent les convocations par E Mail de bien vouloir en accuser réception.

1/ SE38 - Enfouissement BT et FT rue du centre village

Christian Garnier, en charge du dossier, explique au conseil municipal l'intention de la commune d'enterrer les lignes électriques et téléphoniques du centre village :

- électriques : montant prévisionnel 147 471€ dont 28 417 € à charge de la commune,
- téléphoniques : montant prévisionnel 15 057€ dont 13 354 € à charge de la commune. Il est soumis au vote le coût de l'estimation des travaux qui seraient réalisés par le SE38 fin 2009 voir 2010.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Une étude concernant l'éclairage public sera demandée afin d'intégrer ces travaux aux travaux d'enfouissement.

2/ Employés communaux- IAT (Indemnité d'administration et de technicité) :

Il est proposé d'instituer une indemnité d'administration et de technicité aux 2 agents communaux.

Accord de principe accepté à l'unanimité des votants.

3/ Prestation «tonte » auberge-commune

Renouvellement pour 2009 de la convention entre la commune et l'Auberge La Calèche pour la tonte de la pelouse autour de l'auberge «la Calèche» parcelle 693 B.

Accepté à l'unanimité des votants.

4/ Convention SPA

Comme chaque année la SPA propose à la commune de renouveler sa convention pour la capture, l'enlèvement et la garde des animaux errants.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

5/ Comité de jumelage

Afin d'être en phase avec les statuts du comité de jumelage St Antoine l'Abbaye et Dionay deux nouveaux membres sont proposés :

Madeleine SOULIER et Thierry GILLOS.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

10/ Questions diverses :

- Center Parc
Une documentation est remise à chaque conseiller.
- Eglise :
Subvention proposée du Conseil Général : 26 100€ (mon acquise à ce jour).
- Spanc
Une documentation est remise à chaque membre.
- Chapelle
Démission du Président de l'association de la Sauvegarde de la Chapelle St Jean le Fromental. A titre exceptionnel, les invitations concernant l'Assemblée Générale du 14 mars 2009 à 17h00 à la salle des fêtes de Dionay seront éditées (en limitant les couleurs) et expédiées par la commune.

- Hangar à copeaux
Il est à noter qu'il faut sécuriser le hangar à copeaux suite à une dégradation du mur.
- Budget
Prochaine réunion du conseil municipal axée sur le budget le 23.02.09.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h00.